

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

SEEG : l'eau potable arrive à Malaba

GMNN
Libreville/Gabon

DANS le cadre de sa mission de service public de l'eau potable, la Société gabonaise d'eau et d'électricité (SEEG) poursuit ses activités d'extension de son réseau d'eau au quartier Malaba-Belles-Collines, dans le 5^e arrondissement de la commune de Libreville. Les travaux ont consisté en la suppression des regroupements de compteurs archaïques et fuyards, et au renforcement du réseau de distribution d'eau potable sur un linéaire de 5,105 km. Cet investissement permet aujourd'hui de desservir

correctement 4 350 habitants du quartier Malaba dans la zone de Melen, précisément dans la zone dite Malaba-Belles-Collines.

Des travaux similaires sont en cours au quartier Mindoube 3. Ils impacteront 3 450 habitants dont certains bénéficient déjà de l'alimentation en eau potable dans leurs domiciles. Le coût global des travaux est évalué à 473 millions de francs CFA. Entièrement financés par la SEEG, ils devraient permettre d'alimenter environ 8 000 habitants régulièrement en eau potable. La réalisation de ce projet intègre le Plan d'investissement triennal de la SEEG 2022-2025 qui vise à répondre aux attentes de la clientèle.



Photo: Adji/Ntoutoume

Progressivement, les habitants de Malaba-Melen vont bénéficier de l'eau potable.

Mangroves : penser à la sauvegarde de cet écosystème




Photo: AEE

Une vue des participants à la journée mondiale de conservation des écosystèmes mangroves.

GMNN
Libreville/Gabon

ELLES contribuent à la sécurité alimentaire et à la protection des communautés côtières du monde face aux caprices climatologiques extrêmes. Elles participent au stockage du carbone bleu côtier émanant de l'atmosphère et des océans, avec pour effet l'atténuation du changement climatique... Elles, ce sont les mangroves dont la journée internationale a été célébrée le 26 juillet à l'auditorium du ministère des Eaux et Forêts autour du thème : "Actions au service de la sauvegarde de l'écosystème mangrove". Il aura été question, via des communications diverses d'identifier les insuffisances, les points positifs et de proposer les actions à court, moyen et long termes en vue de matérialiser une gouvernance bioécologique de ces milieux humides. Car, malgré son importance capitale, les es-

timations actuelles indiquent que la couverture de la mangrove a été divisée par 2 au cours des 40 dernières années du fait principalement de fortes pressions d'activités humaines qui convoitent cet espace privilégié. "(...) Les résultats de l'enquête menée par la Direction générale des écosystèmes aquatiques (DGEA) et ses partenaires ont montré un recul des mangroves dans l'espace biogéographique du Grand Libreville", alerte Félicien Joël Bodinga, secrétaire adjoint du ministère des Eaux et Forêts. Pour qui l'édition 2022 de la célébration de la journée internationale pour la conservation de l'écosystème mangrove offre aux gouvernements, aux organisations non gouvernementales et aux acteurs de la société civile, l'occasion de faire une rétrospective de toutes les principales initiatives menées en matière de protection et de gestion durable de ces écosystèmes au cours de la dernière décennie.



APPEL D'OFFRES

La Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) lance un appel d'offres relatif au renforcement de la production d'eau potable du Grand Libreville – Phase 1 : Mobilisation et traitement des eaux de la Mbomo.

Commanditaire
Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).

Objet du marché
Renforcement de la production d'eau potable du Grand Libreville.

Phase 1 : mobilisation et traitement des eaux de la Mbomo

- lot 1 : station exhaure et transfert ;
- lot 2 : station de traitement d'eau ;
- lot 3 : alimentation électrique ;
- lot 4 : armoire électriques, contrôle commande et protection du site contre la foudre ;
- lot 5 : mise en œuvre conduite de transport eau traitée DN1200 fonte.

Date de lancement
Jeudi 28 juillet 2022.

Source de financement
Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).

Critères d'éligibilité
Les critères d'éligibilité seront détaillés dans le règlement particulier d'appel d'offres fourni dans le dossier d'appel d'offres.

Retrait des dossiers d'appel d'offres
Les dossiers d'appel d'offres sont à retirer, sur une clé USB neuve, à l'adresse suivante :
Direction des Achats et Stocks de la SEEG
Base Technique SEEG, sis en face de l'immeuble GABON TELECOM
B.P : 2082 Libreville - Gabon
Tel : 011 76 76 07


Le retrait du dossier complet d'appel d'offres est conditionné par la présentation du reçu de paiement.

Frais de dossier (non remboursables)
300 000 FCFA à régler à la caisse située au 4^{ème} étage du Siège social de la SEEG entre 12h00 et 15h00.

Date limite de remise des offres
Vendredi 19 août 2022, à 15h00.

Date visite de site
Jeudi 04 août 2022

Période de retrait des dossiers d'appel d'offres
Du jeudi 28 juillet au mardi 02 août 2022, de 08h00 à 15h30.

 seeg gabon
 www.seeg-gabon.com